



## Questionnaire pour l'aménagement territorial communautaire

Amanda Simon, du Service des terres et des successions du Conseil de Mohawk de Kanehsatake, est en train de préparer la « phase de planification préalable » de son plan d'aménagement du territoire. L'intendance des terres est la pratique de la gestion prudente de l'aménagement territorial afin de s'assurer que les systèmes naturels sont maintenus et améliorés pour la durabilité pour les générations futures. Nous devons être soucieux de prendre soin du système dans son ensemble l'aménagement territorial de conserver nos ressources, d'améliorer la stabilité de la nature avec les valeurs culturelles et l'éthique déterminera les utilisations les plus durables des terres de la Première nation et assurera l'utilisation appropriée des terres pour l'identité, les priorités et les valeurs de la Première Nation. Il mettra l'accent sur l'équilibre entre le bien-être de l'environnement et le bien-être social et économique des résidents. L'aménagement du territoire est important pour l'affirmation des droits et la terre est rare, et si elle n'est pas gérée correctement, elle se détériorera et ne soutiendra pas les gens.

Ce questionnaire a été préparé pour permettre aux résidents d'exprimer leurs sentiments envers leur Première Nation, tout en me permettant d'évaluer et de recueillir des données sur ce que la communauté considère comme important pour eux. Vous pouvez appeler le bureau du conseil de bande si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire. Shirley Bonspille se fera un plaisir de vous aider.

Vous n'avez pas à fournir votre nom ou votre adresse et les résultats seront anonymes.

Merci pour vos précieux commentaires. Un résumé des résultats du questionnaire sera affiché au bureau du conseil de bande et affiché sur le site Web de Lands and Estates.

### 1. Informations personnelles (facultatif)

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

### 2. Dans quel régime foncier votre Première nation exerce-t-elle ses activités ?

- Articles 53/60 de la Loi sur les Indiens
- Niveau opérationnel du Programme de gestion des terres et de l'environnement des réserves (PGETR)
- Programme de gestion des terres et de l'environnement des réserves (PLEMP) Niveau de développement
- Accord-cadre en vertu du niveau opérationnel de la Loi sur la gestion des terres des Premières nations (LGTPN)
- Accord-cadre en vertu de la Loi sur la gestion des terres des premières nations (LGTPN) Niveau de développement
- Autonomie gouvernementale
- Aucun
- Pas certain

3. Si Kanehsatake avait un plan d'utilisation du sol, veuillez indiquer s'il comprendrait :

- Besoins d'infrastructure
- Agricole
- Gestion d'urgence
- Désignations de terres
- Règlements / zonage
- Aires résidentielles
- Zones commerciales
- Aires protégées culturellement
- Zones protégées de l'environnement
- Zones de loisirs
- Zones d'utilisation traditionnelle

4. Kanehsatake possède-t-il des terres utilisables pour le développement ?

- Oui
- Non
- Si oui où :


5. Comment décririez-vous les besoins en matière de logement à Kanehsatake ?

- Adéquat (nous sommes en mesure de fournir suffisamment de logements pour répondre aux

6. Est-ce que Kanehsatake a un programme de logement formel ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

7. Est-ce que Kanehsatake émet des hypothèques sur les maisons de bande ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

8. Quel genre de développement envisagez-vous à Kanehsatake ? Est-ce durable ?


9. Quelles sont les choses que vous aimez le plus à propos de Kanehsatake ?


10. Quelles sont les choses que tu aimes le moins à propos de Kanehsatake ?


11. Selon vous, quelles devraient être les principales priorités de Kanehsatake au cours des cinq (5) prochaines années ?




## ACTIVITÉ SUR LA PLANIFICATION DES TERRES (EXEMPLES DE RÉPONSES)

Une Analyse SWOT est un outil qui aide à déterminer les forces, faiblesses, possibilités et menaces d'un produit ou d'un projet tel que la planification des terres.

En groupe, faites une Analyse SWOT pour le développement d'un plan pour la Planification des terres.

<b>GROUPE 1</b> <b>FORCES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Adaptation (du plan pour la gestion des terres)</li><li>- Unique à chaque communauté</li><li>- Encourage la participation et les opinions</li><li>- Il s'intègre avec les études et l'environnement</li><li>- Encourage une gérance responsable des terres et du développement</li></ul>	<b>GROUPE 2</b> <b>FAIBLESSES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Besoin d'expertise spécifique ou de ressources humaines</li><li>- Peut devoir contracter une portion du travail hors de la communauté</li><li>- Peut-être dispendieux</li><li>- Besoin d'une application des lois communautaires</li></ul>
<b>GROUPE 3</b> <b>POSSIBILITÉS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Croissance économique</li><li>- Accommode les changements démographiques et de population</li><li>- Préserve les sites culturels ou naturels pour les générations futures</li><li>- Offre la possibilité de collaborer avec les communautés ou juridictions avoisinantes</li></ul>	<b>GROUPE 4</b> <b>MENACES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de support communautaire</li><li>- Désastres naturels (changements climatiques)</li></ul>

**ACTIVITÉ SUR L'AMENAGEMENT TERRITORIAL**  
**COMMUNAUTAIRE**

Veillez donner vos réponses dans les cases ci-dessous.

<b>GRUPE 1: FORCES</b>	<b>GRUPE 2: FAIBLESSES</b>
<b>GRUPE 3: POSSIBILITÉS</b>	<b>GRUPE 4: MENACES</b>